



Les premiers ministres favorisent un développement énergétique responsable

WHITEHORSE, 21 juillet 2016 – Les premiers ministres ont discuté de la collaboration des provinces et des territoires concernant la Stratégie canadienne de l'énergie (SCE). Ils ont approuvé la SCE l'an dernier afin de favoriser une approche fondée sur la coopération pour le développement énergétique durable, laquelle permettra d'améliorer les moyens de produire, de déplacer et d'utiliser l'énergie au Canada. Les provinces et les territoires pourront ainsi contribuer à maximiser les avantages environnementaux, sociaux et économiques découlant du secteur de l'énergie et à améliorer ainsi la qualité de vie de tous les Canadiens. La SCE sert d'appui aux priorités communes que sont la vitalité économique, la création d'emplois, la lutte contre les changements climatiques, la sécurité énergétique et l'innovation.

Les provinces et les territoires ont entrepris un travail de base qui consiste à définir les possibilités de maximiser les capacités d'exportation et d'importation de l'énergie et à optimiser les infrastructures de transport et de transmission. Ils ont également créé une plateforme visant à harmoniser et améliorer la réglementation en matière d'efficacité énergétique et ont formulé des recommandations communes à l'intention du gouvernement fédéral afin de favoriser une amélioration continue aux dispositions du Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code du bâtiment.

Une collaboration active se poursuit également afin de soutenir le développement de nouvelles technologies énergétiques et d'améliorer l'accès à des solutions de rechange au diesel dans les communautés éloignées et hors réseau.

Les premiers ministres demeurent résolus à poursuivre leur travail de collaboration dans des domaines prioritaires et ont accueilli favorablement la participation du gouvernement fédéral à certains travaux liés à la SCE, notamment pour la réduction de l'utilisation du carburant diesel dans les communautés éloignées et hors réseau, pour soutenir les technologies énergétiques propres et l'innovation et améliorer les politiques et mécanismes en matière d'efficacité énergétique. Conformément à la Déclaration de Vancouver, les travaux de la SCE contribueront également au développement du Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique.

Les premiers ministres reconnaissent que les industries pétrolière et gazière sont importantes pour le Canada et qu'elles continueront de contribuer de manière importante aux moyens de subsistance de familles et de communautés partout au Canada, alors que nous nous dirigeons vers une économie plus sobre en carbone.

Les premiers ministres ont aussi réitéré leur engagement à travailler avec le gouvernement fédéral pour acheminer les ressources énergétiques canadiennes aux marchés domestiques et internationaux, ce qui constitue un élément essentiel pour soutenir la création d'emplois à long terme et la croissance économique, et ce, tout en consolidant un meilleur accès à l'énergie. Le

développement de nos ressources énergétiques et des infrastructures qui s’y rattachent doit être conforme aux normes de sécurité publique et de protection environnementale les plus élevées.

Les premiers ministres insistent sur l’importance de la transition vers des sources d’énergie plus propres et renouvelables afin d’assurer la résilience économique à long terme et la sécurité énergétique. Des interconnexions nouvelles ou améliorées entre les provinces et les territoires pour la transmission de l’électricité pourraient constituer un outil de premier plan pour soutenir la croissance propre, ouvrir de nouveaux marchés et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le développement durable et l’innovation liés à l’ensemble des ressources énergétiques canadiennes doivent constituer des éléments clés de nos efforts visant à bâtir une économie axée sur la croissance propre tout en continuant de lutter contre les changements climatiques. Les projets de développement énergétique devraient aussi tenir compte des intérêts des communautés locales et respecter l’obligation de consulter les communautés autochtones.

Les premiers ministres maintiennent que les processus réglementaires et d’évaluation environnementale pour les grands projets doivent être efficaces, prévisibles et s’effectuent en temps opportun. Les premiers ministres réaffirment leur engagement pour le principe de substitution en tant qu’outil d’évaluation environnementale, car il permet de maintenir les normes et de réduire les doublons.

– 30 –

Les médias sont priés de s’adresser à:

Kate Durand

Communications, Bureau du conseil exécutif

Gouvernement du Yukon

867 667-8968

Cellulaire : 867 335-0686

kate.durand@gov.yk.ca